

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – COMPAGNIE DU MONT-BLANC

I) Informations générales	Page 1
II) Conditions générales de ventes	Page 2
1) <u>Définitions.</u>	Page 2
2) <u>Titres.</u>	Pages 2 - 3
2.1 Définition.	
2.2 Badge Main Libre.	
2.3 Réduction Tarifaire.	
2.4 Port du Titre et Photographie.	
2.5 Catégories de Titres.	
2.6 Bon de Livraison et Justificatif de Vente.	
3) <u>Changement de zone de validité (« Upgrade »)</u>	Pages 3 - 4
4) <u>Prolongation.</u>	Page 4
5) <u>Modalités forfaitaires de dédommagement en cas d'interruption du service.</u>	Page 4
6) <u>Aléas Météorologiques.</u>	Page 5
7) <u>Perte, vol, oubli ou détérioration d'un Titre.</u>	Page 5
8) <u>Remboursement partiel en cas d'accident.</u>	Page 6
a) <u>Forfait « Séjour »</u>	
b) <u>Forfaits « Saison » & « Annuel »</u>	
9) <u>Utilisation des Titres.</u>	Page 7
10) <u>Livraison.</u>	Page 7
11) <u>Prix.</u>	Page 7
12) <u>Paie ment.</u>	Page 8
13) <u>Assurance CARRE NEIGE.</u>	Page 8
14) <u>Respect des Règles de sécurité.</u>	Page 8
15) <u>Propriété Intellectuelle.</u>	Page 8
16) <u>Protection des Données Personnelles.</u>	Pages 8 - 9
17) <u>Langue du Contrat et Règlement des Litiges.</u>	Page 9
III) Conditions Particulières de Ventes de Forfaits à distance	Pages 9 – 15
IV) Conditions Particulières de Ventes des Titres achetés auprès d'un Intermédiaire sous contrat avec l'Exploitant.	Pages 15 - 18

I) Informations Générales.

La Compagnie du Mont-Blanc exploite dans le cadre de délégations de service public des Domaines Skiabiles et des Sites d'Excursions situés autour du Mont-Blanc, sur le territoire des communes de Chamonix, Saint-Gervais, Les Houches et Vallorcine, desservis par des Remontées Mécaniques à câble et des Trains de Haute Montagne à Crémaillère.

L'exploitation des domaines skiabiles s'exerce en France dans le cadre de la loi Montagne du 9 janvier 1985.

Compagnie du Mont-Blanc
SA à Conseil d'Administration
Au capital de 6.885.554,16 €
35, place de la Mer de glace
74400 Chamonix – France

N° SIRET 605 520 584 00018 NAF : 602C
N° RCS BONNEVILLE 605 520 584
N° identification à la TVA : FR 84 605 520 584

Assistance :

PC Accueil (toute demande) :	+33 (0)450 53 22 75	info@compagniedumontblanc.fr
Service commercial :	+33 (0)450 53 14 14	sales@compagniedumontblanc.fr
Vente en ligne (questions / suggestions) :		vente.internet@compagniedumontblanc.fr
Données personnelles (questions / opposition) :		accessnil@compagniedumontblanc.fr

II) Conditions Générales de Vente.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des Titres de transport sur Remontées Mécaniques et sur Trains à Crémaillère donnant l'accès par les Clients au Domaine Skiable et aux Sites d'Excursions, exploités par l'Exploitant.

Si une disposition des présentes venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques et pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande auprès de l'Exploitant, des présentes conditions générales de vente et déclare expressément les accepter sans réserve.

Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

1) Définitions.

- a) « **Exploitant** » désigne la COMPAGNIE DU MONT BLANC.
- b) « **Client** » désigne l'utilisateur des Remontées Mécaniques et/ou des Trains à Crémaillère, titulaire du Titre acquis auprès de l'Exploitant.
- b) « **Domaine Skiable** » désigne les Domaines Skiabiles des Grands Montets, de Balme « Tour-Vallorcine » et de Brévent-Flégère accessibles au Client en fonction de la catégorie du Titre acheté, tel que prévu à l'article 2.
- c) « **Domaines Skiabiles Partenaires** » désigne les remontées privées de la vallée de Chamonix à savoir La Vormaine, Les Chosalets & Les Planards ainsi que les stations voisines de la station de Chamonix à savoir Les Houches, Courmayeur & Verbier avec lesquelles l'Exploitant a négocié des accords commerciaux aux fins de permettre l'accès par le Client aux installations des Domaines Skiabiles Partenaires, en fonction de la catégorie du Titre, tel que prévu à l'article 2.
- c) « **Sites d'Excursions** » désigne le Téléphérique de l'Aiguille du Midi, le Train à crémaillère du Montenvers et/ou le Tramway du Mont-Blanc.
- d) « **Remontées Mécaniques** » désigne les Remontées Mécaniques à câble du Domaine Skiable.
- e) « **Trains à Crémaillère** » désigne le Train à crémaillère du Montenvers et le Tramway du Mont-Blanc.
- f) « **Titre** » désigne le Titre de Transport vendu au Client par l'Exploitant, au sein des caisses officielles de l'Exploitant, permettant l'accès, en fonction de la catégorie du Titre, aux Remontées Mécaniques du Domaine Skiable, ci-après désigné par « **le Forfait** » et / ou aux Sites d'Excursions, ci-après désigné par « **Le Billet Simple** ».
- g) « **Forfait** » désigne le Titre de transport vendu au Client par l'Exploitant, au sein des caisses officielles de l'Exploitant, permettant l'accès aux Remontées Mécaniques et aux Trains à Crémaillère du Domaine Skiable, selon la zone de validité du Titre et pendant toute la durée de sa validité.
- h) « **Badge Main Libre** » désigne le support vendu au prix de trois euros par l'Exploitant au Client qui en est seul propriétaire et sur lequel est obligatoirement enregistré le Titre.

2) Titres.

2.1 Définition.

Les Titres proposés sont des Forfaits de ski et des Billets Simples d'excursions donnant accès, sans aucune priorité de quelque nature que ce soit, pendant leur durée de validité et suivant les conditions et modalités précisées ci-après, à tout ou partie des Domaines Skiabiles et Sites d'Excursion exploités par l'Exploitant.

Les principales caractéristiques de ces Titres et les prix correspondants sont présentés dans le « *catalogue produits* » en cours de validité, disponible sur simple demande auprès de l'Exploitant.

Les photographies illustrant les produits n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas, la responsabilité de l'Exploitant ne pourra être engagée.

2.2 Badge Main Libre.

« Attention : Le système de Badge Mains Libres est modifié par l'Exploitant à partir du 24 octobre 2009, selon les modalités suivantes :

a) Pour les Badges Mains Libres émis par l'Exploitant depuis la saison d'hiver 2003-2004 jusqu'au 24 octobre 2009 :

La restitution par le Client à l'Exploitant des Badges Mains Libres émis sur cette période ne pourra intervenir que si le Client en formule la demande auprès de la caisse centrale de l'Exploitant, sise 35, place de la Mer de glace, 74400 – CHAMONIX MONT-BLANC, selon les modalités définies par l'Exploitant, avant la date limite du 30 septembre 2010 et remet un Badge Main Libre épuisé, en bon état, non plié, non percé, ne portant pas des inscriptions indélébiles, non cassé ou non rendu inutilisable par quelque moyen que ce soit.

Sous les réserves et conditions précitées, l'Exploitant pourra remettre au Client un nouveau Badge Main Libre et dont il deviendra propriétaire ou restituer au Client la « caution » de trois euros dans un délai raisonnable.

En outre, l'ensemble des anciennes données du Badge Main Libre pourront être réutilisées par l'Exploitant.

b) Pour les Badges Mains Libres émis par l'Exploitant à compter du 24 octobre 2009 :

Les Badges Mains Libres ne sont plus cautionnés et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement par l'Exploitant. Le Badge Main Libre est obligatoirement acheté auprès de l'Exploitant par le Client qui en est le seul propriétaire, au prix de trois euros, payable en sus du prix du Titre dont il constitue le support.

Le badge Main Libre est réutilisable par le Client tant qu'il est compatible avec le système d'émission et de contrôle des Titres de l'Exploitant. En cas de changement ou d'adaptation par l'Exploitant du système d'émission et de contrôle des Titres, le Client devra acquérir un nouveau Badge Main Libre auprès de l'Exploitant qui ne sera point tenu de rembourser au Client le prix du Badge Main Libre devenu incompatible.

En cas de fonctionnement défectueux d'un Badge Main Libre et dans le cadre d'une utilisation normale par le Client dudit Badge Main Libre, l'Exploitant pourra délivrer un nouveau Badge Main Libre en remplacement de celui défectueux.

Toutefois, tout Badge Main Libre plié, percé, cassé ou rendu inutilisable par quelque moyen que ce soit par le Client ne pourra être changé par l'Exploitant.

2.3 Réduction Tarifaire.

Les Titres peuvent être déclinés entre bambins (0-3 ans), adultes (16 à 64 ans), jeunes (4 à 15 ans), seniors (65 à 74 ans) et vétérans (+75 ans).

Pour tout achat d'un Titre autre qu'un titre « Adulte Plein tarif », le bénéfice d'une réduction tarifaire est subordonné à la production obligatoire au moment de l'achat par le Client d'une pièce d'identité indiquant sa date de naissance pour les réductions tarifaires liées à l'âge ou d'un justificatif approprié pour tout autre type de réduction tarifaire.

Aucune photocopie de justificatif ne sera acceptée.

L'âge du Client sera pris en compte au premier jour de validité du Titre concerné.

Aucune réduction ne sera accordée après l'achat du Titre.

2.4 Port du Titre et Photographie.

Les titulaires d'un Titre devront porter ce dernier dans une des poches de leur vêtement, à l'exclusion des bonnets, gants, etc...

Le Forfait « séjour » d'une durée égale ou supérieure à 4 jours en été et de 10 jours en hiver, consécutifs ou non, ne sera valable que muni d'une photographie récente du Client, de face, sans lunette de soleil, ni couvre-chef.

2.5 Catégories de Titres.

2 grandes catégories de Titres sont proposées à la vente par l'Exploitant :

a) Les Forfaits :

Les Forfaits sont disponibles en quatre types de durée (journée, séjour de deux à vingt et un jours consécutifs ou non, saison et annuel) et divisés en quatre catégories de produits :

- « **CHAMONIX Le Pass** » : des Forfaits de 4 heures consécutives sur une même journée calendaire jusqu'à 21 jours consécutifs ainsi que des packs de journées non consécutives et des Forfaits « Saison » ou « Annuel ».

- « **Mont-Blanc UNLIMITED** » : des Forfaits de 1 à 21 jours consécutifs ainsi que des packs de journées non consécutives et des Forfaits « Saison » ou « Annuel ».

- « **SKIPASS MONT-BLANC** » : des Forfaits de 3, 4, 5, 6 & 7 jours consécutifs et « Saison »

- « **Mont-Blanc MULTIPASS** » : des Forfaits de 1 à 21 jours consécutifs ainsi que des packs de journées non consécutives et des Forfaits « Saison ».

b) Les Billets simples (aller simple ou aller retour à usage unique)

2.6 Bon de Livraison et Justificatif de Vente.

Toute émission de Titre donne lieu à la remise d'un justificatif sur lequel figure notamment la nature du Titre, sa date de validité et son numéro unique.

Ce justificatif doit être conservé précieusement pour être présenté lors de toute réclamation.

Sur demande du Client, il est délivré un bon de livraison sur lequel figure, pour une transaction unique, le nombre de produits achetés, le prix total hors taxe de la transaction et le montant de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

3) Changement de zone de validité (« Upgrade »)

Pour les Forfaits « séjour », il est possible, à tout moment pendant la durée de validité du Forfait, de monter en gamme si le Forfait existe dans la même durée de la gamme supérieure. (« **CHAMONIX Le Pass** » => « **Mont-Blanc UNLIMITED** » => « **SKIPASS MONT-BLANC** »)

Le supplément à payer sera égal à la différence entre les Forfaits de même durée quel que soit le moment choisi par le Client pour changer de gamme.

Exemples :

CHAMONIX Le Pass 6 jours Adulte	192,00 €
Mont-Blanc UNLIMITED 6 jours Adulte	235,00 €
Différence à payer	43,00 €

CHAMONIX Le Pass 6 jours Adulte	192,00 €
SKIPASS MONT-BLANC 6 jours Adulte	250,00 €
Différence à payer	58,00 €

Il n'est pas possible pour le Client de descendre en gamme.

4) Prolongation.

Pour les Forfaits « séjour », il est possible de prolonger la durée de validité si le Forfait existe dans la durée de validité supérieure. La demande de prolongation doit intervenir au plus tard à J-1 de la fin de validité du Forfait.

Le supplément à payer sera égal à la différence entre les durées de Forfaits dans la même gamme.

Exemples :

CHAMONIX Le Pass 6 jours Adulte	192,00 €
CHAMONIX Le Pass 7 jours Adulte	215,00 €
Différence à payer	23,00 €

Mont-Blanc UNLIMITED 6 jours Adulte	235,00 €
Mont-Blanc UNLIMITED 7 jours Adulte	265,00 €
Différence à payer	30,00 €

5) Modalités forfaitaires de dédommagement en cas d'interruption du service.

En cas d'arrêt complet et consécutif de plus de 70% des Remontées Mécaniques (auxquelles le Titre donne accès) **supérieur à une demi-journée**, le Client titulaire d'un Forfait séjour (à l'exception des Forfaits « saison » ou « annuel ») pourra, à son choix, bénéficier sur remise de pièces justificatives (reçu remis lors de l'achat et demande de remboursement dûment remplie):

- soit d'une prolongation en journée(s), accordée à la fin de validité du Titre.
- soit d'un avoir en journée(s) accordé sur demande écrite à l'Exploitant
- soit d'un remboursement différé, sur pièces justificatives produites, dans les deux mois ; le remboursement devant intervenir dans les quatre mois suivant la réception de ces pièces.

Ce dernier, calculé en fin de validité du titre, sera égal à la différence entre le prix payé par le Client et les journées réellement utilisées par le Client.

Le calcul du pourcentage des Remontées Mécaniques ouvertes et fermées se fait automatiquement selon le fichier « Remontées Ouvertes ». Ce fichier est tenu quotidiennement à la disposition des Clients au PC Accueil de l'EXPLOITANT.

Le Client ne saurait prétendre à une quelconque somme ou prestation excédant cette indemnisation forfaitaire.

6) Aléas Météorologiques.

L'Exploitant ne peut être tenu pour responsable des conditions météorologiques rencontrées lors de l'utilisation du Titre. Il est de la responsabilité de chaque Client de se renseigner sur les conditions climatiques et de visibilité par tous les moyens à sa disposition (conseillers point de vente, ambassadeurs, hôtesse standardistes, site internet avec webcams sur la plupart des sites, informations en temps réel).

Les conditions météorologiques peuvent changer très rapidement en haute montagne.

7) Perte, vol, oubli ou détérioration d'un Titre.

A) Billet Simple.

Tout Billet Simple partiellement utilisé ne peut être ni remboursé, ni remplacé.

B) Forfait dont la durée de validité est inférieure ou égale à 1 journée.

Tout Forfait dont la durée de validité est inférieure ou égale à 1 journée, partiellement utilisé ou non, perdu, volé, détérioré et/ou oublié ne peut être ni remboursé, ni remplacé.

C) Forfait « Séjour » d'une durée de 2 jours à Annuel.

Les Forfait « séjour » d'une durée supérieure à 2 jours perdus, volés, oubliés ou détériorés, ne peuvent en aucun cas être remboursés.

Les Forfait « séjour » retrouvés sont recueillis par la caisse centrale de l'Exploitant.

Les Forfait « séjour » perdus, volés, oubliés ou détériorés peuvent être **remplacés** selon les modalités et conditions suivantes :

- le n° unique du Forfait doit être connu du Client afin d'interdire son usage par un tiers et ainsi permettre l'édition d'un Forfait de remplacement. Ce numéro figure sur le reçu remis lors de l'achat.
- Il est fortement conseillé au Client de demander ce reçu au moment de la transaction et de le conserver afin de justifier à tout moment de son achat.
- Le Client remplit la fiche de déclaration de perte qu'il dépose à la caisse de son choix.
- Si le n° unique est connu comme ci-dessus, un Forfait dit « Forfait nouveau » est édité. Ce Forfait est en tout point identique au premier Forfait acheté en ce qui concerne sa validité.
- **Le Client peut choisir entre deux modalités de remplacement :**
- i) Le Forfait perdu est interdit d'utilisation par un tiers par le conseiller point de vente qui émet le « Forfait nouveau ». Le « Forfait nouveau » est remis au plus tôt au Client à partir de 17h le jour de la déclaration (journée de carence).
- ii) Le forfait nouveau est remis immédiatement sur paiement d'un montant forfaitaire de 20,00 € (Vingt euros) correspondant aux frais de dossier.

Dans tous les cas, l'achat d'un nouveau badge mains libres restant à la charge du Client.

8) Remboursement Partiel en cas d'accident.

a) Forfait « Séjour »

En cas d'accident, le porteur d'un Forfait « séjour » peut demander un remboursement partiel dans les conditions suivantes :

- fourniture d'un certificat médical établi par un médecin du canton de Chamonix indiquant l'incapacité d'utiliser le Titre pour une durée dépassant sa validité.
- prise en compte, pour le calcul de remboursement, de la date du certificat médical.

Le montant remboursé sera la différence entre la valeur du Forfait acheté et la valeur du même type de Forfait mais pour la durée correspondant à son premier jour de validité jusqu'au jour de l'accident.

Exemple :

Forfait acheté : 6 jours MBU Adulte	235,00 €
Accident 3 ^{ème} jour de validité	
Forfait 3 jours MBU Adulte	143,00 €
Montant remboursé 235 – 143 =	92,00 €

Aucun remboursement ne sera consenti pour les Forfaits assurés « Carré Neige ». Le Client doit se mettre en rapport avec les assurances « Carré Neige » utilisant le formulaire à sa disposition à tous les points de vente.

b) Forfaits « Saison » & « Annuel »

En cas d'accident, le Client titulaire d'un Forfait « saison » ou « annuel » peut demander un remboursement partiel dans les conditions suivantes :

- fourniture d'un certificat médical établi par un médecin du canton de Chamonix indiquant l'incapacité d'utiliser le Forfait pour une durée dépassant sa validité.
- prise en compte, pour le calcul de remboursement, de la date à laquelle le Forfait est rendu aux services de l'Exploitant (non pas de la date de l'accident) puisque les Forfaits sont également utilisables pour des excursions piéton.

Il existe deux méthodes de calcul pour établir le montant du remboursement partiel. Celle la plus favorable pour le Client sera appliquée.

i) une somme forfaitaire par jour d'utilisation potentielle du Forfait est retenue. Ce montant journalier correspond à 25% du prix « du Forfait « **Mont-Blanc UNLIMITED** » 1 jour Adulte.

Cette utilisation potentielle prend en compte le nombre de jours d'ouverture des Remontées Mécaniques, **à compter de la date d'achat du Forfait.**

ii) la consommation réelle de journées skieurs est établie **mais** le montant forfaitaire journalier retenu est égal au prix du Forfait « **Mont-Blanc UNLIMITED** » 1 jour Adulte.

9) Utilisation des Titres.

Il est de la responsabilité de chaque Client de se renseigner sur la catégorie du Titre la plus adaptée à ses besoins.

Le Titre ne peut faire l'objet d'un prêt à titre gratuit ou onéreux.

Tout Titre partiellement utilisé ne peut être ni remboursé, ni échangé, ni remplacé.

Le **Billet simple** est strictement personnel, incessible et intransmissible pendant toute sa durée de validité.

Le **Forfait** est strictement personnel, incessible et intransmissible pendant toute sa durée de validité (sauf le Forfait correspondant à la durée la plus courte de la grille tarifaire).

En sa qualité d'usager des Remontées Mécaniques et/ou des Trains à Crémaillère, le Client doit être porteur de son Titre, en cours de validité, durant toute la durée de chaque trajet effectué, de l'aire de départ à l'aire d'arrivée, afin de pouvoir être présenté à tout agent assermenté de l'Exploitant qui est en droit de le lui demander.

Toute personne utilisant une Remontée Mécanique et/ou un Train à Crémaillère donnant l'accès au Domaine Skiable et aux Sites d'Excursions exploités par l'Exploitant, sans Titre ou muni d'un Titre non-conforme, sera passible des poursuites et indemnités ci-dessous. Il en sera de même en cas de non-respect par la personne titulaire du Titre des règlements de police affichés au départ des Remontées Mécaniques.

L'absence de Titre ou l'usage non-conforme ou détourné d'un Titre, constaté par un agent assermenté de l'Exploitant, est passible du versement d'une indemnité forfaitaire égale à cinq fois la valeur du Forfait journalier sur le Domaine Skiable et le cas échéant de la somme due au titre du transport (*Article 529-4 du Code de Procédure Pénale*) augmentée des frais de dossier dont le montant est fixé à 30,00 €

La falsification d'un Titre ou l'utilisation d'un Titre falsifié est passible de poursuites pénales ainsi que du paiement de dommages et intérêts.

Dans tous les cas précités, l'Exploitant pourra procéder à la désactivation du Titre et le Titre du contrevenant pourra être retiré par le contrôleur assermenté aux fins :

- De rapporter la preuve d'une contravention (absence de Titre) ou d'un délit (faux, escroquerie...) à fournir à l'appui d'une plainte auprès de la Gendarmerie.
- De restituer le Titre auprès de son véritable propriétaire.

10) Livraison.

Sauf accord préalable sous forme de contrat négocié entre le service commercial ou le service marketing de l'Exploitant (Tél. +33 (0)4-50-53-14- 14) et signé entre les deux parties, les Titres commandés sont remis aux Clients sur le champ.

Les retards de livraison éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur de réclamer des dommages et intérêts.

Toutes les commandes passées à l'Exploitant sont destinées à l'usage personnel des Clients qui s'interdisent toute revente partielle ou totale desdits Titres.

11) Prix.

Le prix est exprimé en Euros.

Le prix indiqué dans la confirmation de commande est le prix définitif, exprimé toutes taxes comprises et incluant la TVA pour la France et les pays de la CEE.

Ce prix comprend le prix des produits, les frais de manutention, d'emballage et de conservation des produits, les frais de transport et de mise en service.

12) Paiement.

Le prix facturé au Client est le prix indiqué sur la confirmation de commande adressée par l'Exploitant.

Sauf accord préalable sous forme de contrat négocié entre le service commercial ou le service marketing de l'Exploitant (Tél. +33 (0)4-50-53-14-14) et signé entre les deux parties, le prix des produits est payable au comptant le jour de la commande effective en espèces, en devises (Dollar US, Franc Suisse, Livre Sterling, Yen Japonais), par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France et libellé à l'ordre de l'Exploitant, par carte de crédit (VISA/MASTERCARD, AMEX) ou par chèques vacances.

13) Assurance CARRE NEIGE.

Pour les Forfaits « Journée » et « Séjour », le Client peut choisir en option sur son Forfait la souscription d'une assurance journalière « Carré Neige », soumise aux conditions de la société « Carré Neige » accessibles par ce lien www.carreneige.com/pdf/conditions.pdf

14) Respect des Règles de sécurité.

L'usager du Domaine Skiable est tenu de respecter les règles de sécurité relatives au transport par Remontées Mécaniques, notamment les règlements de polices affichées au départ des Remontées Mécaniques, les pictogrammes les complétant ainsi que toutes les consignes du personnel de l'Exploitant, sous peine de sanctions.

Sur les pistes de ski, l'usager du Domaine Skiable doit respecter l'arrêté municipal relatif à la sécurité sur les pistes de ski. Il lui est également recommandé de tenir compte des dix règles de conduite des usagers des pistes éditées par la Fédération Internationale de Ski (FIS)

Le ski hors piste est pratiqué par l'usager à ses risques et périls.

15) Propriété Intellectuelle.

Les marques, dessins et graphismes portés sur les Titres, affiches ou tarifs sont déposés et leur reproduction est strictement interdite.

16) Protection des Données Personnelles.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes aux informations le concernant auprès de l'Exploitant qui peut s'exercer :

- par courrier à : La Compagnie du Mont Blanc - Service des Caisses - 35 place de la Mer de Glace - 74400 Chamonix, en indiquant nom, prénom, adresse.

En application de l'article 90 du décret n°2007-451 du 25 mars 2007, le Client peut recevoir les informations le concernant au titre du présent paragraphe sur un support écrit, après une simple demande orale ou écrite auprès des services susvisés de l'Exploitant.

L'Exploitant, à travers sa Direction Qualité & Relation Clients, restera le seul utilisateur de ces informations. L'Exploitant est soucieux de protéger les informations personnelles communiquées.

Dans ce cadre, l'Exploitant s'engage à respecter et protéger la confidentialité des données transmises et à ne pas vendre ou céder tout ou partie de ses fichiers à aucun tiers.

En fonction du type de Titre souhaité (et notamment pour tout Titre d'une durée égale ou supérieure à dix jours), les informations demandées sont les suivantes :

- L'état civil du Client (civilité, nom, prénom, adresse postale)

- pour tout Titre d'une durée égale ou supérieure à dix jours ainsi que quelques Titres spécifiques et personnalisés (exemple : 5 jours non consécutifs « Etudiant ») une photo récente du Client, type passeport sans bonnet ni lunettes de soleil, est obligatoire.

Cette photo est scannée, est imprimée sur le Titre, et est visible pendant la durée de validité du Titre sur les lecteurs de contrôle équipés. La photo scannée fait partie des données personnelles conservées.

Il est recommandé au Client de fournir son n° de téléphone mobile pour un contact éventuel par SMS ainsi que son

adresse de courrier électronique (personnelle ou professionnelle) utile pour recevoir une confirmation de l'achat effectué, du N° de badge attribué le cas échéant.

L'ensemble des données personnelles citées ci-dessus peuvent être conservées sine die. Les données personnelles relatives à une personne n'ayant effectué aucune transaction pendant les trois derniers exercices comptables (1er juin au 31 mai de chaque année) sont effacées au 1er novembre suivant.

Les éléments d'utilisation des Titres (passages aux lecteurs) sont effacés une fois par an, au 1er décembre de chaque année.

Le Client est informé que ce traitement automatisé d'informations a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) sous le numéro de récépissé 1134255.

17) Langue du contrat et Règlement des Litiges.

La langue du contrat est la langue française.

Le présent contrat est soumis au droit français.

Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer ses situations.

Des fiches de réclamations à cet effet sont disponibles dans tous les points de vente. Merci de les adresser à: Compagnie du Mont-Blanc, 35 Place de la Mer de Glace, 74400 Chamonix.

En cas de litige, le Client s'adressera par priorité à l'Exploitant pour obtenir une solution amiable.

A défaut, le Tribunal de Commerce de Bonneville est seul compétent, quels que soient le lieu de livraison et le mode de paiement acceptés.

Vous pouvez contacter le PC Accueil 7 jours sur 7 au N° de tél : 33 (0)450 53 22 75.

Ou par e-mail à info@compagniedumontblanc.com (réponse sous 12 heures)

3/ CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE FORFAITS A DISTANCE Extrait des Conditions générales de vente de la COMPAGNIE DU MONT-BLANC

Compagnie du Mont-Blanc
SA à Conseil d'Administration
Au capital de 6.885.554,16 €
35, place de la Mer de glace
74400 Chamonix – France

N° SIRET 605 520 584 00018 NAF : 602C

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BONNEVILLE, sous le numéro 605 520 584.

N° identification à la TVA : FR 84 605 520 584

La Compagnie du Mont-Blanc exploite dans le cadre de délégations de service public des Domaines Skiabiles et des Sites d'Excursions situés autour du Mont-Blanc, sur le territoire des communes de Chamonix, Saint-Gervais, Les Houches et Vallorcine, desservis par des Remontées Mécaniques à câble et des Trains de Haute Montagne à Crémaillère.

1) Généralités.

Les conditions citées ci-dessous s'appliquent indifféremment pour la vente en ligne (via internet, sans l'aide d'un opérateur) et pour la vente à distance par téléphone (avec l'aide d'un opérateur).

La validation d'une commande conclue sur le module de vente en ligne de l'Exploitant implique l'adhésion du Client aux présentes conditions particulières de vente en ligne.

Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente en ligne pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Les présentes conditions complètent les conditions générales de vente affichées dans tous les points de vente et également mises en ligne.

Conformément à l'article 1369-4 du Code Civil, l'ensemble de ces conditions sont mises à la disposition des Clients, qui ont la possibilité de les télécharger.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

2) Produits disponibles en vente en ligne.

Les produits proposés dans le cadre de la vente en ligne sur le site Internet www.compagniedumontblanc.fr sont des Forfaits, utilisables sur tout ou partie des Domaines Skiabiles exploités par l'Exploitant.

Plusieurs catégories de Forfaits sont proposées à la vente :

- « **Chamonix Le Pass** » : des Forfaits de 1 à 9 journées de ski consécutives, ainsi que des Forfaits « saison » ou « annuel » (pendant la période des pré-ventes)
- « **Mont-Blanc Unlimited** » : des Forfaits de 1 à 9 journées de ski consécutives, ainsi que des Forfaits « saison » ou « annuel » (pendant la période des pré-ventes)
- « **Mont-Blanc Multipass** » des Forfaits de 1 à 9 journées d'excursion consécutives, ainsi que des packs de journées non consécutives.

Selon les produits, ces catégories de Forfaits peuvent être déclinées entre bambins (0-3 ans), adultes (16 à 64 ans), jeunes (4 à 15 ans), senior (65 à 74 ans) et vétérans (+75 ans)

A noter qu'en raison des justificatifs à fournir, les Forfaits famille ne sont pas disponibles en vente en ligne et sont vendus en caisse uniquement.

Les principales caractéristiques de ces produits et les prix correspondant sont présentés sur la page d'accueil du module de vente en ligne « liste et tarifs des Forfaits ».

Les photographies illustrant les produits n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas, la responsabilité de l'Exploitant ne pourra être engagée.

Utilisation sur « Domaines Skiabiles Partenaires » cf. II, 1) c)

Pour être valable sur nos Domaines Skiabiles Partenaires (selon la zone de validité choisie : La Vormaine, Les Chosalets, Les Planards, Les Houches, Courmayeur), votre Forfait acheté en ligne (ou rechargé par call centre) **doit d'abord être obligatoirement chargé à Chamonix sur une borne de l'Exploitant** (Grands-Montets, Brévent, Flégère, Balme, Montenvers, Aiguille du Midi)

Votre badge mains-libres sera automatiquement chargé en utilisant préalablement une Remontée Mécanique de l'Exploitant, ou en passant simplement votre Forfait devant l'une des bornes de nos Domaines Skiabiles.

3) Processus de commande de Forfaits.

° **étape 1 : identification du Client.** La commande ne peut être enregistrée sur le site Internet de vente en ligne que si le Client s'est clairement identifié :

- soit par l'entrée de son code d'accès (login+mot de passe) qui lui est strictement personnel ;
- soit en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès.

L'identification du Client permet de commander sur son profil jusqu'à 5 Forfaits (si les badges mains-libres doivent être livrés).

Une demande de confirmation permet au Client de vérifier l'information communiquée. Un mot de passe choisi par le Client lui permet d'accéder à ses coordonnées et de les modifier librement.

° **étape 2 : enregistrement éventuel d'un badge mains-libres.**

« Attention : Le système de Badge Mains Libres est modifié par l'Exploitant à partir du 24 octobre 2009, selon les modalités suivantes :

a) Pour les Badges Mains Libres émis par l'Exploitant depuis la saison d'hiver 2003-2004 jusqu'au 24 octobre 2009 :

La restitution par le Client à l'Exploitant des Badges Mains Libres émis sur cette période ne pourra intervenir que si le Client en formule la demande auprès de la caisse centrale de l'Exploitant, sise 35, place de la Mer de glace, 74400 – CHAMONIX MONT-BLANC, selon les modalités définies par l'Exploitant, avant la date limite du 30 septembre 2010 et remet un Badge Main Libre épuisé, en bon état, non plié, non percé, ne portant pas des inscriptions indélébiles, non cassé ou non rendu inutilisable par quelque moyen que ce soit.

Sous les réserves et conditions précitées, l'Exploitant pourra remettre au Client un nouveau Badge Main Libre et dont il deviendra propriétaire ou restituer au Client la « caution » de trois euros dans un délai raisonnable.

En outre, l'ensemble des anciennes données du Badge Main Libre pourront être réutilisées par l'Exploitant.

b) Pour les Badges Mains Libres émis par l'Exploitant à compter du 24 octobre 2009 :

Les Badges Mains Libres ne sont plus cautionnés et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement par l'Exploitant. Le Badge Main Libre est obligatoirement acheté auprès de l'Exploitant par le Client qui en est le seul propriétaire, au prix de trois euros, payable en sus du prix du Titre dont il constitue le support.

Le badge Main Libre est réutilisable par le Client tant qu'il est compatible avec le système d'émission et de contrôle des Titres de l'Exploitant. En cas de changement ou d'adaptation par l'Exploitant du système d'émission et de contrôle des Titres, le Client devra acquérir un nouveau Badge Main Libre auprès de l'Exploitant qui ne sera point tenu de rembourser au Client le prix du Badge Main Libre devenu incompatible.

En cas de fonctionnement défectueux d'un Badge Main Libre et dans le cadre d'une utilisation normale par le Client dudit Badge Main Libre, l'Exploitant pourra délivrer un nouveau Badge Main Libre en remplacement de celui défectueux.

Toutefois, tout Badge Main Libre plié, percé, cassé ou rendu inutilisable par quelque moyen que ce soit par le Client ne pourra être changé par l'Exploitant.

- Le Client déjà possesseur d'un ou plusieurs badges mains libres (émis par ou compatibles avec la station de Chamonix) peut inscrire le N° figurant sur son badge (N° alphanumérique dit « WTP » ou « internet » figurant sur le badge, au format xxxxxxxx – xxx – xxx).

- le Client ne disposant pas de badge peut poursuivre son achat, le système étant en mesure d'attribuer un ou plusieurs N° de badges temporaires.

Attention : le système contrôle la cohérence du N° de badge saisi, mais ne peut détecter toutes les erreurs de saisie.

En cas d'erreur non détectée de saisie du numéro de badge, le Client ne pourra accéder aux installations de l'Exploitant (badge non reconnu par le système de contrôle). Le Client est invité alors à se faire connaître auprès du contrôleur et à passer en caisse où, après vérification de sa bonne foi, de la réalité de la commande et du paiement, un Forfait équivalent à celui commandé lui sera remis.

° **étape 3 : adresse de réception du badge.**

Le Client ne disposant pas de badge mains-libres doit choisir le lieu de récupération du badge mains-libres correspondant à la commande en cours.

Trois choix sont proposés :

- livraison gratuite au domicile indiqué,
- à toute autre adresse,
- mise à disposition aux caisses du Montenvers à Chamonix.

Selon le choix effectué, le premier jour d'utilisation du Forfait ne pourra être inférieur à 8 jours à partir de la date de commande (livraison à une adresse), ou inférieur à 24 h (caisse du Montenvers). Le système contrôle ce point.

Les frais d'envoi sont à la charge du client (Cf. III) 7)

° **étape 4 : sélection des Forfaits.**

Les Forfaits sont sélectionnés à l'aide d'une liste déroulante. Pour chaque Forfait sélectionné, le 1er jour de ski doit être indiqué.

Un panier d'achat permet de sélectionner plusieurs Forfaits avant de procéder au paiement (maximum 5 Forfaits par panier).

A tout moment du processus d'achat, il est possible de modifier le contenu de la commande ou d'annuler la vente.

Conformément aux exigences de l'article 1369-5 du Code Civil, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

° **étape 5 : paiement.**

Le paiement est effectué en mode sécurisé.

° **étape 6 : confirmation de commande.**

Une fois le paiement effectué et accepté par la banque, l'Exploitant fournit un formulaire de confirmation récapitulant l'ensemble des produits dont le Client aura confirmé la commande, la référence de la commande, les N° de badges attribués le cas échéant et l'adresse de livraison. Cette confirmation doit être conservée par le Client durant son séjour.

Les Forfaits commandés (badges mains libres) seront, selon le choix du Client:

- expédiés par courrier à son domicile ou à une autre adresse sous 8 jours,
- tenus à sa disposition aux caisses du Montenvers à Chamonix, sous 24 heures.

Le badge main libre est obligatoire pour tout Forfait acheté sur Internet. Il sera facturé 3,00 € (Trois euros) en sus du prix du Forfait aux Clients qui n'en disposent pas encore.

Le badge main libre n'est que le support d'un titre de transport. Le Forfait de ski acheté sera effectivement chargé automatiquement sur le badge au moment où le Client rencontrera la première borne de contrôle de l'Exploitant.

4) Acceptation des conditions.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de la commande, des Conditions Générales de Vente affichées auprès des caisses de l'Exploitant et également mises en ligne ainsi que des conditions particulières de vente en ligne de l'Exploitant énoncées sur cet écran et déclarer expressément les accepter sans réserves.

Les conditions générales de vente et les conditions particulières de vente en ligne de l'Exploitant prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite de l'Exploitant.

5) Commande.

Les systèmes d'enregistrement automatique sont considérés comme valant preuve, de la nature, du contenu et de la date de la commande.

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées sont celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

L'Exploitant confirme l'acceptation de sa commande au Client à l'adresse Email que celui-ci aura communiqué (**à conserver impérativement par le Client ainsi que le récapitulatif de la commande**)

La vente ne sera conclue qu'à compter de la confirmation de la commande.

L'Exploitant se réserve le droit d'annuler toute commande d'un Client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. Les informations énoncées par le Client, lors de la prise de commande, engagent celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, l'Exploitant ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de délivrer le produit commandé.

6) Droit de rétractation.

En application des dispositions de l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, le droit de rétractation, prévu aux articles L 121-20 et suivants du Code de la Consommation, n'est pas applicable en matière de vente à distance de Forfaits.

Ainsi pour toute commande de Forfaits effectuée auprès de l'Exploitant, vous ne bénéficiez d'aucun droit de rétractation.

7) Livraison.

Après confirmation de commande, l'Exploitant s'engage à expédier au Client les Forfaits commandés et ce dans un délai maximum de 8 jours.

Les frais de traitement et de livraison varient selon les types de commandes et peuvent s'élever à un maximum de dix euros. Dans tous les cas, les frais applicables sont clairement stipulés lors de la vente en ligne, sont à la charge du client et sont facturés au client au moment de l'achat.

Toutes les commandes passées à l'Exploitant sont destinées à l'usage personnel des Clients qui s'interdisent toute revente partielle ou totale des Forfaits commandés.

Les retards éventuels ne donnent pas le droit au Client de réclamer des dommages et intérêts. L'Exploitant ne saurait être tenu pour responsable en cas de force majeure ou en cas de perturbation, grève totale ou partielle des services postaux, des moyens d'acheminement et de transport.

En matière de rechargement en ligne, celui-ci peut intervenir à tout moment de la saison en cours, jusqu'au quart d'heure précédant son utilisation sur l'une des installations.

Sauf dans le cas du rechargement en ligne, les commandes en ligne complètes (règlements, et photographies le cas échéant) doivent parvenir auprès du service des Ventes-Internet de l'Exploitant au plus tard 8 jours avant le jour d'arrivée du Client en station, afin que ce dernier puisse recevoir ses Forfaits à domicile.

A défaut de respecter ce délai, le Client ne pourra recevoir sa commande à domicile.

Toutefois, les commandes en ligne peuvent parvenir auprès du service des Ventes-Internet de l'Exploitant jusqu'à la veille

du jour d'arrivée du Client en station. Dans ce cas, le Client doit retirer ses Forfaits à la caisse centrale de l'Exploitant, en fonction des horaires d'ouverture de ladite caisse.

La copie de l'accusé de réception de la commande ainsi qu'une pièce d'identité officielle devront être remis par le Client aux services de l'Exploitant afin de retirer les Forfaits commandés.

8) Prix.

Le prix indiqué dans la confirmation de commande est le prix définitif, exprimé en Euros, toutes taxes comprises et incluant la TVA pour la France et les pays de la CEE. Ce prix comprend le prix des produits, les frais de manutention, d'emballage et de conservation des produits, les frais de transport et de mise en service.

9) Paiement.

Le prix facturé au Client est le prix indiqué sur la confirmation de commande adressée par l'Exploitant.

Le prix des produits est payable au comptant le jour de la commande effective.

Les produits et/ou services commandés demeurent la propriété exclusive de l'Exploitant jusqu'au paiement intégral du prix.

Le paiement s'effectue par carte bancaire portant le sigle CB.

Les frais de port applicables sont à la charge du client et sont facturés au moment de l'achat (Cf. III) 7).

En ligne SPPLUS vous permet de régler via un serveur bancaire de LA CAISSE D'EPARGNE DES ALPES, dans un environnement sécurisé (***A REFORMULER PAR LE CLIENT, la phrase n'est pas claire***)

Votre N° de carte bancaire est donc dirigé vers les serveurs de la banque, votre règlement s'effectue directement à une banque dans un environnement sécurisé, garantie d'autant plus importante que vos N° sont connus seulement de notre partenaire bancaire (LA CAISSE D'EPARGNE DES ALPES).

La commande validée par le Client ne sera considérée effective que lorsque les centres de paiement bancaire concernés auront donné leur accord. En cas de refus desdits centres, la commande sera automatiquement annulée et le Client prévenu par courrier électronique. Par ailleurs, l'Exploitant se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel existerait un litige.

Dans le cadre d'une vente effectuée par téléphone (avec l'assistance d'un opérateur) la transaction bancaire est réalisée dans les mêmes conditions de sécurité et de confidentialité, les informations transmises par téléphone n'étant à aucun moment conservées ou enregistrées.

10) Modification ou annulation de la commande.

Toute demande de modification de commande doit être formulée directement sur place, à la caisse centrale du Montanvers, 35 place de la Mer de Glace, 74400 Chamonix, au plus tard le premier jour de la validité des Forfaits commandés, et avant toute utilisation dudit Forfait.

Dans le cas d'une annulation de commande, celle-ci doit intervenir au plus tard le premier jour de la validité des Forfaits commandés. Le client a le choix soit :

- de demander un remboursement à l'une des caisses de l'Exploitant. Dans ce cas le remboursement est intégral.
- de demander un remboursement par courrier à adresser à la Caisse centrale du Montanvers, 35 place de la Mer de Glace, 74400 Chamonix, qui refacturera, dans ce cas, 10 euros à titre de frais de dossier et de traitement. Le remboursement sera effectué par virement.

11) Suivi de la commande.

Pour toute information supplémentaire, le Service PC Accueil est à la disposition du Client à l'adresse suivante :

Pc Accueil
Compagnie du mont-Blanc
35 place de la Mer de Glace
74400 Chamonix
+33 (0)450 53 22 75

12) Archivage.

L'archivage des bons de commande est effectué par le service des Ventes-Internet de l'Exploitant conformément aux dispositions de l'article L 134-2 du Code de la Consommation.

Un historique des achats d'un montant supérieur à 120 euros est conservé informatiquement pendant 10 ans.

L'accès à ce fichier est possible sur simple demande du Client, à formuler auprès de l'Exploitant ou par e-mail à l'adresse suivante : vente.internet@compagniedumontblanc.fr

13) Responsabilités et Garanties.

L'Exploitant ne garantit pas que le site Internet sera exempt d'anomalies, d'erreurs ou de bugs, ni que ceux-ci pourront être corrigés, ni que le site Internet fonctionnera sans interruption ou panne, ni encore qu'il est compatible avec un matériel ou une configuration particulière autre que celle expressément validée par l'Exploitant.

L'Exploitant n'est en aucun cas responsable de dysfonctionnements imputables à des logiciels de tiers que ceux-ci soient ou non incorporés dans le site et fournis avec ceux-ci.

En aucun cas, l'Exploitant ne sera responsable de tout type de dommage prévisible ou imprévisible (incluant la perte de profits ou d'opportunité...) découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser le site Internet. Enfin, l'Exploitant ne peut contrôler l'ensemble des sites sur lesquels il renvoie par l'intermédiaire de liens hypertextes et n'est en aucun cas responsable de leur contenu.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

14) Modes de Preuves.

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n°2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement.

Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne concerné.

15) Propriété Intellectuelle.

Tous les éléments des pages des sites Internet, qui sont propriétés de l'Exploitant, demeurent la propriété intellectuelle exclusive de ce dernier.

Toute reproduction d'un élément desdites pages ou tout lien simple ou par hypertexte sont strictement interdits, sauf en cas d'autorisation expresse et préalable de l'Exploitant.

16) Traitement des données personnelles.

Le traitement informatisé mis en place a pour objet de faciliter l'achat de Forfaits par les Clients de l'Exploitant et de mettre en œuvre un programme de fidélisation incluant notamment l'attribution d'avantages tarifaires réservés aux seuls acheteurs par Internet. Plus généralement, les informations communiquées et le suivi des achats permettent de mieux connaître le Client et de lui proposer les services et les produits les mieux adaptés à ses attentes.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant qui peut s'exercer :

- par courrier à : La Compagnie du Mont Blanc - Service des Caisses - 35 place de la Mer de Glace - 74400 Chamonix, en indiquant nom, prénom, adresse.
- Par e-mail à l'adresse accessnil@compagniedumontblanc.fr

L'Exploitant, à travers sa Direction Qualité et Relation Clients, restera le seul utilisateur de ces informations. L'Exploitant est soucieux de protéger les informations personnelles communiquées. Dans ce cadre, l'Exploitant s'engage à respecter, protéger la confidentialité des données transmises et à ne pas vendre ou céder tout ou partie de ses fichiers à aucun tiers.

Les informations demandées sur notre site sont les suivantes :

- l'état civil (civilité, nom, prénom, adresse postale).

Il est recommandé au Client de fournir son n° de téléphone mobile pour un contact éventuel par SMS ainsi que son adresse de courrier électronique (personnelle ou professionnelle) utile pour recevoir une confirmation de l'achat effectué, du N° de badge attribué le cas échéant.

- l'adresse de courrier électronique (personnelle ou professionnelle) utile pour recevoir une confirmation de l'achat effectué, du N° de badge attribué le cas échéant, ou pour recevoir votre mot de passe perdu.

- les préférences du Client concernant le mode de retrait des Forfaits achetés en ligne. (Nota: l'Exploitant ne conserve pas dans ses fichiers les données de paiement du Client : type de carte bancaire, numéro de carte, validité et nom/prénom du titulaire).

- une photo d'identité peut être demandée dans le cadre de l'achat d'un Forfait saison ou année. Les photographies fournies sont archivées numériquement pendant la durée de validité du Forfait dans le seul but de faciliter son éventuelle édition ultérieure.

Lors de l'inscription du Client, l'Exploitant propose de renseigner le profil individuel du Client afin d'optimiser les offres et d'améliorer les services que l'Exploitant puisse apporter au Client.

L'Exploitant conserve également un historique des achats que le Client a effectués en ligne, utilisé d'une part pour des besoins statistiques, et d'autre part pour alimenter le programme de fidélisation, précisément basé sur les achats passés de journées-skieurs. L'Exploitant peut être amené à utiliser ces données pour effectuer toutes sortes d'études destinées à améliorer nos services. L'Exploitant se réserve le droit de collecter des données sur le Client, notamment par l'utilisation de cookies.

Par notre intermédiaire ou l'intermédiaire de nos filiales directes, le Client peut être amené à recevoir des informations à caractère commercial et non commercial, par e-mail, téléphone, SMS ou par courrier. Si le Client ne le souhaite pas, il lui suffit de décocher la case correspondante dans la rubrique « Mes coordonnées » du site.

Le Client peut à tout moment, avec son mot de passe, avoir accès et modifier les informations concernant ses coordonnées (adresses e-mail et courrier, changement de patronyme...) dans la rubrique "Mes coordonnées" du site internet et gérer ainsi librement son enregistrement. En supprimant son profil, le Client n'aura dans ce cas plus accès aux services d'achat en ligne sur notre site internet et perd le bénéfice, le cas échéant, du programme de fidélisation.

Les données personnelles de Clients n'ayant pas utilisés les services de l'Exploitant pendant 3 ans seront automatiquement supprimées de nos fichiers informatisés.

Le Client est informé que ce traitement automatisé d'informations par Internet, a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) sous le numéro de récépissé 1134255.

17) Langue du contrat.

La langue applicable aux commandes conclues via Internet est la langue française.

**4/ CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TITRES ACHETES AUPRES D'UN
INTERMEDIAIRE SOUS CONTRAT AVEC L'EXPLOITANT
Extrait des Conditions générales de vente de la COMPAGNIE DU MONT-BLANC**

Compagnie du Mont-Blanc
SA à Conseil d'Administration
Au capital de 6.885.554,16 €
35, place de la Mer de glace
74400 Chamonix – France

N° SIRET 605 520 584 00018 NAF : 602C

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BONNEVILLE, sous le numéro 605 520 584

N° identification à la TVA : FR 84 605 520 584

La Compagnie du Mont-Blanc exploite dans le cadre de délégations de service public des Domaines Skiabiles et des Sites d'Excursions situés autour du Mont-Blanc, sur le territoire des communes de Chamonix, Saint-Gervais, Les Houches et Vallorcine, desservis par des Remontées Mécaniques à câble et des Trains de Haute Montagne à Crémaillère.

1) Généralités.

Les conditions particulières citées ci-dessous s'appliquent pour la vente de Titres entre un intermédiaire sous contrat avec l'Exploitant, ci-après désigné par l'« Intermédiaire » et l'Exploitant.

Les présentes conditions complètent les conditions générales de vente affichées dans tous les points de vente et également mises en ligne.

Ces conditions générales et particulières de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite de l'Exploitant.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

2) Définitions.

- a) « **Exploitant** » désigne la COMPAGNIE DU MONT BLANC.
- b) « **Intermédiaire** » désigne l'Intermédiaire ayant signé avec l'Exploitant un contrat annuel au titre de la fourniture de Titres.
- c) « **Client** » désigne le seul Client de l'Intermédiaire ayant acheté son Titre auprès de celui-ci.
- d) « **Titre** » désigne le Titre de Transport vendu par l'Exploitant au seul Intermédiaire permettant l'accès pour les Clients de l'Intermédiaire, en fonction de la catégorie du Titre, aux Remontées Mécaniques du Domaine Skiable, ci-après désigné par « **le Forfait** » et / ou aux Sites d'Excursions, ci-après désigné par « **Le Billet Simple** ».
- e) « **Domaine Skiable** » désigne les Domaines Skiabiles des Grands Montets, de Balme « Tour-Vallorcine » et de Brévent-Flégère accessibles au Client en fonction de la catégorie du Titre acheté, tel que prévu à l'article 2.
- f) « **Domaines Skiabiles Partenaires** » désigne les remontées privées de la vallée de Chamonix à savoir La Vormaine, Les Chosalets & Les Planards ainsi que les stations voisines de la station de Chamonix à savoir Les Houches, Courmayeur & Verbier avec lesquelles l'Exploitant a négocié des accords commerciaux aux fins de permettre l'accès par le Client aux installations des Domaines Skiabiles Partenaires, en fonction de la catégorie du Titre, tel que prévu à l'article 2.
- g) « **Sites d'Excursions** » désigne le Téléphérique de l'Aiguille du Midi, le Train à crémaillère du Montenvers et/ou le Tramway du Mont-Blanc.
- h) « **Remontées Mécaniques** » désigne les Remontées Mécaniques à câble du Domaine Skiable.
- i) « **Trains à Crémaillère** » désigne le Train à crémaillère du Montenvers et le Tramway du Mont-Blanc.

3) Titres.

3.1 Définition.

Les Titres proposés à l'Intermédiaire sont des Forfaits de ski et des Billets Simples d'excursions donnant accès, sans

aucune priorité de quelque nature que ce soit, pendant leur durée de validité et suivant les conditions et modalités précisées ci-après, à tout ou partie des Domaines Skiabiles et Sites d'Excursion exploités par l'Exploitant.

Les principales caractéristiques de ces Titres et les prix correspondants sont présentés dans le « *catalogue produits* » en cours de validité disponible sur simple demande auprès de l'Exploitant.

Les photographies illustrant les produits n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas, la responsabilité de l'Exploitant ne pourra être engagée.

3.2 Badge Main Libre.

Le badge main libre est obligatoire pour tout Titre acheté. **Il sera facturé 3 € (caution)** en sus du prix du Titre, aux personnes qui n'en disposent pas encore. La caution est rendue à la restitution du badge main libre.

Le badge main libre n'est que le support du Titre. Le Titre acheté sera effectivement chargé automatiquement sur le badge au moment de l'achat.

3.3 Réduction Tarifaire.

Les Titres peuvent être déclinés entre bambins (0-3 ans), adultes (16 à 64 ans), jeunes (4 à 15 ans), seniors (65 à 74 ans) et vétérans (+75 ans).

Pour tout achat d'un Titre « *Bambin* », « *Jeune* », « *Senior* » ou « *Vétéran* » le bénéfice d'une réduction tarifaire en fonction de la catégorie d'âge est subordonné à la production obligatoire au moment de l'achat par le Client de l'Intermédiaire d'une pièce d'identité indiquant sa date de naissance.

Les réductions tarifaires devront obligatoirement être pratiquées par l'Intermédiaire sur les Titres qu'il revendra à ses Clients.

Aucune photocopie de justificatif ne sera acceptée.

L'âge du Client sera pris en compte au premier jour de validité du Titre concerné.

Aucune réduction ne sera accordée après l'achat du Titre.

3.4 Port du Titre et Photographie.

Les titulaires d'un Titre devront porter ce dernier dans une des poches de leur vêtement, à l'exclusion des bonnets, gants, etc...

Le Forfait « *séjour* » d'une durée égale ou supérieure à 4 jours en été et de 10 jours en hiver, consécutifs ou non, ne sera valable que muni d'une photographie récente du Client, de face, sans lunette de soleil, ni couvre-chef.

3.5 Catégories de Titres.

2 grandes catégories de Titres sont proposées à la vente par l'Exploitant à l'Intermédiaire:

a) Les Forfaits divisés en quatre catégories de produits :

- « **CHAMONIX Le Pass** » : des forfaits de 1 à 9 jours consécutifs
- « **Mont-Blanc UNLIMITED** » : des forfaits de 1 à 9 jours consécutifs
- « **SKIPASS MONT-BLANC** » : des forfaits de 3, 4, 5, 6 & 7 jours consécutifs
- « **Mont-Blanc MULTIPASS** » : forfaits de 1 à 9 jours consécutifs ainsi que des packs de journées non consécutives

b) Les Billets simples (aller simple ou aller retour à usage unique)

4) Acceptation des conditions.

L'Intermédiaire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente affichées auprès des caisses de l'Exploitant et également mises en ligne ainsi que des conditions particulières de vente ci-après exposées et déclarer expressément les accepter sans réserves.

De même, l'Intermédiaire s'engage à informer ses Clients des Conditions Générales et particulières de Vente de l'EXPLOITANT, des conditions d'utilisation des Titres et du Domaine Skiable.

Les conditions générales de vente et les présentes conditions particulières de vente de l'Exploitant prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite de l'Exploitant.

5) Commande.

Toute commande est payable par l'Intermédiaire au comptant sauf conditions expresses contractuelles. Les informations énoncées par l'Intermédiaire, lors de la prise de commande engagent celui-ci. En cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du Client destinataire, l'Exploitant ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de délivrer le Titre.

6) Livraison.

Les Titres commandés sont remis à l'Intermédiaire sur le champ. Les retards de livraison éventuels ne donnent pas le droit à l'Intermédiaire de réclamer des dommages et intérêts. Toutes les commandes passées à l'Intermédiaire sous contrat avec l'Exploitant sont destinées à l'usage personnel des Clients qui s'interdisent toute revente partielle ou totale des Titres.

L'Intermédiaire s'interdit de revendre, directement ou indirectement, les Titres à d'autres personnes que ses seuls Clients. L'Intermédiaire ne pourra passer d'accord avec une personne, non partie à la convention signée avec l'Exploitant, aux fins de revendre les Titres qui lui sont remis par l'EXPLOITANT, en exécution de la convention.

Tous les Titres offerts par l'Intermédiaire à ses Clients, pour raisons commerciales ou perdus, seront à la charge financière de celui-ci.

7) Prix.

Le prix indiqué dans la confirmation de commande est le prix définitif, exprimé en Euros, toutes taxes comprises et incluant la TVA pour la France et les pays de la CEE.

Ce prix comprend le prix des produits, les frais de manutention, d'emballage et de conservation des produits, les frais de transport et de mise en service.

En aucun cas le prix pratiqué par l'Intermédiaire ne pourra être supérieur au Prix du Titre affiché aux caisses de l'EXPLOITANT au jour de la revente du Titre par l'Intermédiaire à ses Clients.

8) Paiement.

Le prix facturé à l'Intermédiaire est le prix indiqué sur la confirmation de commande adressée par l'intermédiaire sous contrat avec l'Exploitant.

Le prix des Titres est payable au comptant le jour de la commande effective par tout moyen proposé par l'Intermédiaire sous contrat avec l'Exploitant sauf conditions expresses contractuelles.

9) Pénalités de retard de paiement.

En cas de non règlement par l'Intermédiaire, dans un délai de 30 jours, de la facture de l'EXPLOITANT, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, à hauteur de trois fois le taux d'intérêt légal.

10) Mise en Application des paragraphes 5) « Modalités forfaitaires de dédommagement en cas d'interruption du service » et 8) « 8) Remboursement partiel forfaits « Séjour » des Conditions Générales de Vente.

En cas de mise en œuvre des paragraphes précités des conditions générales de vente, le Client doit s'adresser auprès du seul Intermédiaire et non pas directement à l'Exploitant. Les paragraphes précités s'appliquent de manière identique aux Titres achetés auprès d'un Intermédiaire sous contrat avec l'Exploitant mais tiennent compte de la remise éventuellement accordée à l'Intermédiaire sous contrat. La connaissance et la mise en œuvre de cette obligation est inscrite dans le contrat de l'Intermédiaire.

l'EXPLOITANT, étranger à la politique commerciale de l'Intermédiaire, n'aura pas à gérer de litige directement avec les clients de celui-ci.

11) Protection des données personnelles.

Idem au paragraphe II) 16) des conditions générales de vente.

